

Titre du document :	Auteur(s)	Modifié le	Par
PROGRé Livraison cumulative 1.6.5MN	Christophe AUTONES	19/05/2014	

**PROGRé – Livraison cumulative
1.6.5MN
Du 19/05/2014**



Titre du document :	Auteur(s)	Modifié le	Par
PROGRé Livraison cumulative 1.6.5MN	Christophe AUTONES	19/05/2014	

Sommaire

1	ANOMALIES	4
1.1	SESAM #114399 – Impossibilité à corriger une saisie sur un service	4
1.1.1	Description de la solution	4
1.1.2	Impacts.....	4
1.2	SESAM #114523 – Conventions automatiques et responsables	4
1.2.1	Description de la solution	4
1.2.2	Impacts.....	4
1.3	SESAM #115048 – MFAC_Facture... ..	5
1.3.1	Description de la solution	5
1.3.2	Impacts.....	5
1.4	SESAM #115332 – Avoir resté à l'état Envoi GFC	5
1.4.1	Description de la solution	5
1.4.2	Impacts.....	5
1.5	SESAM #115728 – Dates Convention écrasées par dates Action	5
1.5.1	Description de la solution	5
1.5.2	Impacts.....	6
1.6	SESAM #116156 – FUSION - RECODAGE - table SRP responsables	6
1.6.1	Description de la solution	6
1.6.2	Impacts.....	6
1.7	Appel #0469(4) – Affichage du montant d'échéance à rééquilibrer	6
1.7.1	Description de la solution	6
1.7.2	Impacts.....	7
1.8	SESAM #116478 – Modification du code Imputation comptable.....	7
1.8.1	Description de la solution	7
1.8.2	Impacts.....	7
1.9	SESAM #116480 – Affichage des BF	7
1.9.1	Description de la solution	7
1.9.2	Impacts.....	7
1.10	SESAM #116481 – Habilitation pour modification code imputation sur conventions pluriannuelles.....	8
1.10.1	Description de la solution	8
1.10.2	Impacts.....	8
1.11	Appel #0471 – Plantage fusion	8
1.11.1	Description de la solution	8
1.11.2	Impacts.....	8
1.12	SESAM #116668 – BF non comptabilisés au retour de GFC.....	8
1.12.1	Description de la solution	8
1.12.2	Impacts.....	8
1.13	SESAM #116688 – T65L - Avoirs partiels	9
1.13.1	Description de la solution	9
1.13.2	Impacts.....	9
1.14	Appel #0473(1) – Recherche de règlement par la référence de convention	9
1.14.1	Description de la solution	9
1.14.2	Impacts.....	10
1.15	Appel #0473(2) – MAJ de la date "Envoyé client"	10
1.15.1	Description de la solution	10
1.15.2	Impacts.....	10
1.16	Appel #0473(3) – Afficher le code et motif de rejet	10
1.16.1	Description de la solution	10
1.16.2	Impacts.....	10
1.17	Appel #0473(4) – Afficher avoirs en rouge sur liste des factures	11
1.17.1	Description de la solution	11
1.17.2	Impacts.....	11





Titre du document :	Auteur(s)	Modifié le	Par
PROGRé Livraison cumulative 1.6.5MN	Christophe AUTONES	19/05/2014	

1.18	Appel #0474 – Améliorations sur champs de l'onglet "Financier"	11
1.18.1	Description de la solution	11
1.18.2	Impacts.....	12
1.19	SESAM #116845 – Facturation par lot pour Envoyer Client	12
1.19.1	Description de la solution	12
1.19.2	Impacts.....	12
1.20	Appel #0478 – Passage convention Editée > En cours avec habilitation RV	12
1.20.1	Description de la solution	12
1.20.2	Impacts.....	12
1.21	SESAM #117358 – Habilitation pour la modification des imputations comptables inopérante	13
1.21.1	Description de la solution	13
1.21.2	Impacts.....	13
1.22	SESAM #118040 – Perte du responsable de la convention.....	13
1.22.1	Description de la solution	13
1.22.2	Impacts.....	13
1.23	SESAM #118098 – Montant échéance non mis à jour suite à Avoir global	13
1.23.1	Description de la solution	13
1.23.2	Impacts.....	14
1.24	SESAM #118267 – Bordereau de controle des envois GFC en erreur	14
1.24.1	Description de la solution	14
1.24.2	Impacts.....	14
1.25	SESAM #118340 – Blocage envois ordo.....	14
1.25.1	Description de la solution	14
1.25.2	Impacts.....	14
1.26	Appel #0488 – Erreur affichage onglet financement si PU TTC.....	14
1.26.1	Description de la solution	14
1.26.2	Impacts.....	14
1.27	SESAM #118651 – Type UNITE	15
1.27.1	Description de la solution	15
1.27.2	Impacts.....	15
1.28	SESAM #118656 – Champs non recopiés dans la table S26 lors de la création d'un avenant	15
1.28.1	Description de la solution	15
1.28.2	Impacts.....	15
2	EVOLUTIONS.....	16
2.1	#0110 – CDC GFC RCBC 2014 (suite 5) : lignes de convention	16
2.1.1	Description de la solution	16
2.1.2	Impacts.....	17
3	IMPACT GENERAL SUR LES POSTES CLIENTS.....	17



Titre du document :	Auteur(s)	Modifié le	Par
PROGRé Livraison cumulative 1.6.5MN	Christophe AUTONES	19/05/2014	

Cette livraison apporte des évolutions et des correctifs par rapport à la livraison précédente. Le présent document présente les modifications fonctionnelles apportées au logiciel PROGRé par cette livraison ; elle ne reprend pas les points déjà livrés dans les livraisons précédentes. Il s'agit de la correction des points suivants :

1 ANOMALIES

Ce chapitre traite des corrections livrées dans le présent lot, portant sur des retours faits par les testeurs sur les livraisons précédentes 1.6.5.

1.1 SESAM #114399 – Impossibilité à corriger une saisie sur un service

1.1.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

« Dans le module Budget année 2014, occurrence 1, un agent comptable a saisi la somme de 5006 € au niveau d'un service dans le sens produit direct (service AS), cette saisie n'est pas bonne, la somme doit être 5600€; On effectue la correction: 5600€, au moment de la validation Progré renvoie un code erreur: "Violation d'accès à l'adresse 0816F50A, accès à l'adresse 00000028 en cours". Nous avons essayé une nouvelle occurrence pour contourner le pb : impossible ! Comment modifier les saisies si besoin ? »

⇒ **Solution apportée :**

Ce problème est provoqué par le programme de fusion ; le programme a été corrigé et ce problème ne devrait plus se reproduire.

1.1.2 Impacts

✓ **BDD**

Un script correctif inclus dans le présent lot sera automatiquement exécuté afin de corriger les données erronées dans les tables de budget, pour les GRETA issus de fusion.

1.2 SESAM #114523 – Conventions automatiques et responsables

1.2.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

« Création de conventions automatiques depuis une inscription. L'action est associée à un responsable (seulement) technique. Lors de la création de la convention automatique depuis l'inscription, l'assistante remplace le Responsable récupéré (n'étant pas celui souhaité) par le Responsable Financier (jusque-là pas de problème) Puis elle clique sur l'onglet Financeurs pour compléter les saisies (Ref + statut financeur). Puis elle clique sur l'onglet Exercices pour compléter l'imputation comptable. Et elle valide. Erreur : le responsable n'est pas bon... Progré n'a pas mémorisé le changement... Il faut remettre le responsable souhaité puis Valider »

⇒ **Solution apportée :**

Le programme a été corrigé.

1.2.2 Impacts

Aucun



Titre du document :	Auteur(s)	Modifié le	Par
PROGRé Livraison cumulative 1.6.5MN	Christophe AUTONES	19/05/2014	

1.3 SESAM #115048 – MFAC_Facture...

1.3.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

« Le document national MFAC_Facture ne fonctionne que lorsque la facture est comptabilisée. Le cahier des charges spécifie pourtant la possibilité de sortir un bon de facturation pour les états antérieurs des BF. »

⇒ **Solution apportée :**

Le modèle RM a été modifié de sorte à ce qu'il puisse s'éditer même sur un BF non encore comptabilisé ; néanmoins, le terme « Facture » (ou « Avoir ») ne s'imprimeront que sur des factures comptabilisées.

1.3.2 Impacts

Aucun

1.4 SESAM #115332 – Avoir resté à l'état Envoi GFC

1.4.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

Un avoir généré suite à un report d'une formation est resté à l'état Envoi GFC alors que l'opération s'est bien déroulée (annulation de la créance dans GFC) puis retour dans Progré. Les autres factures faisant partie du lot sont bien passées en "comptabilisé"

⇒ **Solution apportée :**

Ce problème a été signalé à plusieurs reprises, et il porte aussi bien sur des avoirs que des factures. Après recherches, son origine est très probablement le fait qu'entre l'envoi et le retour de GFC, un avenant a été fait sur la convention concernée, et le traitement de retour GFC met à jour l'avoir ou la facture archivés avec la convention ou l'avenant en cours au moment de l'envoi, au lieu de mettre à jour l'avoir ou la facture rattachés au nouvel avenant.

Ce problème est désormais corrigé.

Des scripts correctifs ont été livrés ponctuellement sur les bases des académies dont les GRETA ont connu ces problèmes.

1.4.2 Impacts

Aucun

1.5 SESAM #115728 – Dates Convention écrasées par dates Action

1.5.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

« En création de convention financière, de type Action ou Client/Action, les dates saisies dans l'écran « Description » sont écrasées par les dates de l'action si on vient renseigner l'action après avoir saisi les dates de la convention. Naturellement, on renseigne souvent l'écran « Description » avant le type et les objets qui en dépendent. De ce fait, si l'utilisateur ne prend pas garde, les dates de la convention, initialement saisies, sont modifiées par les dates de l'action. Et de surcroit ce sont ces dates qui sont reprises dans les dates d'échéances. Donc si on ne saisit pas dans un ordre précis, alors on s'expose à des dates erronées.

Pourrait-on, svp, n'utiliser les dates de l'action pour initialiser les dates de la convention que si ces dernières n'ont pas été saisies ? »



Titre du document :	Auteur(s)	Modifié le	Par
PROGRé Livraison cumulative 1.6.5MN	Christophe AUTONES	19/05/2014	

- ⇒ **Solution apportée :**
Même correction que pour la SESAM #114523.

1.5.2 Impacts

Aucun

1.6 SESAM #116156 – FUSION - RECODAGE - table SRP responsables

1.6.1 Description de la solution

- ⇒ **Rappel de la demande :**
« ...sur les 8 fichiers concernés, les responsables ne sont pas recodés dans 1 fichier S73 champ S73RSF ».
- ⇒ **Solution apportée :**
Le problème de la non prise en compte du code responsable facturation de la convention ne se posait que dans le cas d'un traitement de dédoublement / transcodification sur le même dossier, pas dans le cas d'une fusion où ce champ était correctement traité. Le problème a été corrigé.

1.6.2 Impacts

- **BDD**
La présente livraison contient la mise à jour de la procédure stockée impliquée dans ce traitement.

1.7 Appel #0469(4) – Affichage du montant d'échéance à rééquilibrer

1.7.1 Description de la solution

- ⇒ **Rappel de la demande :**
Voir document de qualification 1.6.5K au §2.1.3.a : en cas de diminution du montant de la convention, s'il y a un écart avec le total des échéances, afficher cet écart dans le message, et l'afficher sur l'onglet de l'année de convention.
- ⇒ **Solution apportée :**
Fait.

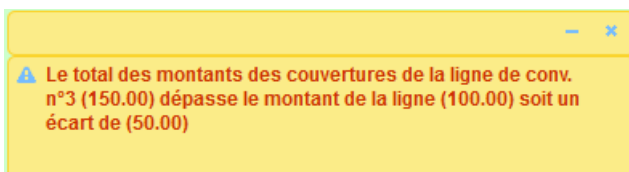
Dans l'exemple ci-dessous, on a diminué la 3^{ème} ligne de 150 € à 100 € (l'échéance était facturée).

Financement		Couverture financière									
				Total Echéances		2 150.00 €		Ecart à ajuster sur échéances		50.00 €	
Lignes de convention		Echéances		Factures							
N°Article	Libellé	O	Rubrique	U	Nbre	Qté	Coef.	Pr.Uni	Section	TVA	Montant HT
1	FORM Formation		_RSTAGE	h	1	100(0)	1	10		1	1 000.00 €
2	FORM Formation		_RSTAGE	S	10(0)	1	1	100		1	1 000.00 €
3	FORM Formation		_RSTAGE	U	1(0)	1	1	100		1	100.00 €
<p><i>Rappel du total des échéances, et de l'écart à ajuster</i></p> <p><i>Montant qui vient d'être diminué</i></p>											
2 100.00 €											

Et affichage d'un message d'erreur si on tente de valider la modification sans avoir ajusté les échéances :



Titre du document :	Auteur(s)	Modifié le	Par
PROGRé Livraison cumulative 1.6.5MN	Christophe AUTONES	19/05/2014	



1.7.2 Impacts

Aucun

1.8 SESAM #116478 – Modification du code Imputation comptable

1.8.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

« Une habilitation spéciale (MP) permet de modifier le code Imputation comptable sur des BF. Par contre, il est impossible de modifier le code Imputation comptable sur un exercice de convention, celui qui sert de valeur d'initialisation des codes Imputation comptable des BF. Merci donc d'autoriser la modification des codes Imputation comptable sur exercice en lien avec la même habilitation ».

⇒ **Solution apportée :**

Fait ; désormais, le code d'habilitation 'MP' permettra de modifier le code d'imputation comptable aussi bien sur l'année de convention que sur la facture.

1.8.2 Impacts

Aucun

1.9 SESAM #116480 – Affichage des BF

1.9.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

Dans l'onglet facture d'une convention, est-il possible d'afficher les BF triés en majeur sur le n° d'échéance puis sur le n° de BF, de façon à ce que les avoirs s'affichent juste en dessous de la facture à laquelle ils se rapportent, en particulier lorsqu'ils ont été créés après la création d'autres BF qui aujourd'hui viennent s'intercaler.

⇒ **Solution apportée :**

Fait.

Lignes de convention		Echéances	Factures							
Echéance	Mt. Ech	N° Facture	N° Avoir	du	Etat	Montant HT	TVA	TTC	Réglé	Code Imp.
1		000014		18/02/2014	Rejet et Régul ...	1 320.00 €		1 320.00 €		1%
1		000014	1	18/02/2014	Rejet et Régul ...	-1 320.00 €		-1 320.00 €		1%
2	1 120.00 €	000015		27/02/2014	Comptabilisée	1 960.00 €		1 960.00 €		1%
2	1 120.00 €	000015	1	12/03/2014	Comptabilisée	-840.00 €		-840.00 €		1%
3	1 320.00 €	000024		08/04/2014	Comptabilisée	1 320.00 €		1 320.00 €		1%

L'ordre de classement est désormais :

- En majeur sur le n° d'échéance
- En mineur sur le n° de facture / n° d'avoir

1.9.2 Impacts

Aucun



Titre du document :	Auteur(s)	Modifié le	Par
PROGRé Livraison cumulative 1.6.5MN	Christophe AUTONES	19/05/2014	

1.10 SESAM #116481 – Habilitation pour modification code imputation sur conventions pluriannuelles

1.10.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

Plusieurs GRETA de notre académie ne peuvent pas changer manuellement le code d'imputation comptable sur l'année en cours (convention pluriannuelle). Merci donc d'autoriser la modification des codes Imputation comptable sur exercice en cours.

⇒ **Solution apportée :**

Fait (voir SESAM #116478 au §1.8).

1.10.2 Impacts

Aucun

1.11 Appel #0471 – Plantage fusion

1.11.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

Message d'erreur dans le log de traitement, signalant la tentative d'insertion d'une clé en double.

⇒ **Solution apportée :**

Erreur sur le traitement des codes besoins dans l'onglet « Charges » de la séquence. Le problème a été corrigé.

1.11.2 Impacts

BDD

La présente livraison contient la mise à jour de la procédure stockée impliquée dans ce traitement.

1.12 SESAM #116668 – BF non comptabilisés au retour de GFC

1.12.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

Au retour de GFC, 3 BF sont restés à l'état 'Envoi GFC' alors qu'ils ont été acceptés et comptabilisés dans GFC. Cela est bloquant vis à vis du cycle de vie de ces BF.

Cela bloque aussi le prochain envoi GFC, car on suppose que ces 3 BF à l'état Envoi GFC risquent d'être envoyé une 2^{ème} fois à GFC.

⇒ **Solution apportée :**

Problème identique à celui signalé dans la SESAM #115332 (voir §1.4). Même solution.

1.12.2 Impacts

Aucun



Titre du document :	Auteur(s)	Modifié le	Par
PROGRé Livraison cumulative 1.6.5MN	Christophe AUTONES	19/05/2014	

1.13 SESAM #116688 – T65L - Avoirs partiels

1.13.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

J'ai diminué le montant d'une échéance facturée pour créer un avoir partiel.

Dans le menu échéance, l'échéance négative correspondant à la différence est bien créée mais il est impossible de changer son état notamment la mise à l'état "Envoi Ordo" pour un transfert GFC.

⇒ **Solution apportée :**

Si un BF à l'état « En cours » ou « Facturable » existe pour un avenant non signé, il est désormais possible de passer ce BF à l'état « Facturable » ou « Envoi ORDO » même si l'avenant n'est pas signé.

1.13.2 Impacts

Aucun

1.14 Appel #0473(1) – Recherche de règlement par la référence de convention


1.14.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

Voir document de recette 1.6.5L au §1.2.3 : « Renommer le champ en 'Réf.Conv/Fact' et faite une recherche plus souple sur le contenu du champ (il doit contenir la chaîne saisie, alors qu'aujourd'hui on teste le champ 'N° créance externe' à partir de la position 7) ».

⇒ **Solution apportée :**

Fait.



Version : 7.15975 (1.6.5L)

Conventionnement
XXV PROGRE-T64

Vue en cours : Imputation règlements

Critères de sélection

Règlements

Exercice 2014
Date règl. du 21/03/2014 au
Réf. Conv/Fact
Nom du débiteur Non imputés uniquement

Résultat de la recherche

Exo	Date	Réf.Créance	Nom débiteur	Mtt Règl	Reste à imputer	N°Trf	N°Ord	N°Cré.Ext	N°Encaiss.	N°FQE
2014	21/03/2014	Client 1 000010 / Action...	AGEFOS	368.00 €	368.00 €	2	999054	13CD401163	289	1
2014	21/03/2014	Inscription 1468 / Actio...	AGEFOS	5 000.00 €	5 000.00 €	2	999055	13CD401178	290	2
2014	21/03/2014	Test pour facturation parti	THERMES	850.00 €		2	999056	000020	291	3

Dans l'écran ci-dessus :

- Le champ « Réf. Créance » contient désormais l'intitulé de la convention
- Le champ « N°Cré.Ext » contient la référence convention (si encaissement sur créance < 2014) ou le n° de facture (si encaissement sur facture >=2014)
- Le critère de recherche saisi dans le champ « Réf. Conv/Fact » permet une recherche contextuelle sur la colonne « N°Cré.Ext » (on recherchera soit un n° de convention, soit un n° de facture, selon le cas).

Noter que ces nouvelles fonctionnalités ne seront actives que pour les encaissements qui seront intégrés à partir de la mise en place de cette présente version.



Titre du document :	Auteur(s)	Modifié le	Par
PROGRé Livraison cumulative 1.6.5MN	Christophe AUTONES	19/05/2014	

1.14.2 Impacts

Aucun

1.15 Appel #0473(2) – MAJ de la date "Envoyé client"

1.15.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

Voir document de recette au §1.3.3 : « Ne mettre à jour la date 'Envoyé client' que lors du 1er passage de la facture à l'état 'Envoyée client' ».

⇒ **Solution apportée :**

Fait.

1.15.2 Impacts

Aucun

1.16 Appel #0473(3) – Afficher le code et motif de rejet

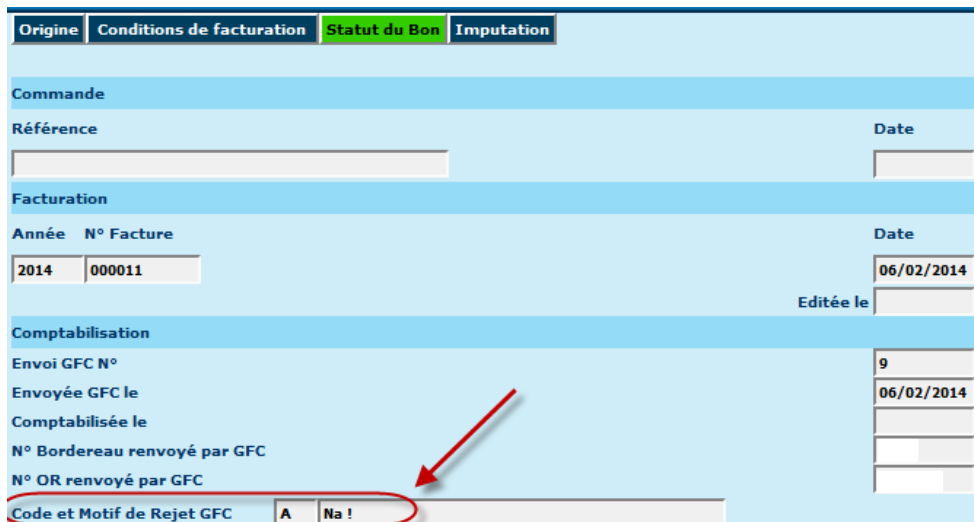
1.16.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

Voir document de recette au §1.5.3 : « Sur un BF rejeté par GFC, afficher le code et motif de rejet sur l'onglet 'Statut du bon' ».

⇒ **Solution apportée :**

Fait.



Origine	Conditions de facturation	Statut du Bon	Imputation
Commande			
Référence		Date	
Facturation			
Année	N° Facture	Date	
2014	000011	06/02/2014	
		Editée le	
Comptabilisation			
Envoi GFC N°			9
Envoyée GFC le			06/02/2014
Comptabilisée le			
N° Bordereau renvoyé par GFC			
N° OR renvoyé par GFC			
Code et Motif de Rejet GFC	A	Na !	

1.16.2 Impacts

Aucun



Titre du document :	Auteur(s)	Modifié le	Par
PROGRé Livraison cumulative 1.6.5MN	Christophe AUTONES	19/05/2014	

1.17 Appel #0473(4) – Afficher avoirs en rouge sur liste des factures

1.17.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

Voir document de recette au § 2.1.3(2): « Sur la vue 'Factures' du module conventionnement, faire comme sur l'onglet 'Factures' de la convention ».

⇒ **Solution apportée :**

Fait.

Résultat de la recherche

Conv./Av.	Financier	Année	N° Bon Avoir	Nom, raison sociale	Etat	N° Facture	Date Facture	Date Edition	Date Cmde	Réf.Cmde	Total HT
1195/2	1/000480	2014	1	CORCOY SA	Comptabilisée	000012	17/02/2014				250.00 €
1195/2	1/000480	2014	1/1	Avoir CORCOY SA	Comptabilisée	000012	17/02/2014				-250.00 €
1195/2	1/000480	2014	2	CORCOY SA	Comptabilisée	000013	17/02/2014				250.00 €
1195/2	1/000480	2014	3	CORCOY SA	Comptabilisée	000018	12/03/2014				650.00 €
1195/2	1/000480	2014	4	CORCOY SA	Comptabilisée	000017	10/03/2014				250.00 €
1196/1	1/000010	2014	1	THERMES D'AMELIE LES BAINS	Comptabilisée	000016	27/02/2014				1 000.00 €
1199/1	1/000010	2014	1	THERMES D'AMELIE LES BAINS	Comptabilisée	000019	14/03/2014				900.00 €
1199/1	1/000010	2014	2/1	Avoir THERMES D'AMELIE LES BAINS	Comptabilisée	000019	14/03/2014				-320.00 €
1199/1	1/000010	2014	3	THERMES D'AMELIE LES BAINS	Comptabilisée	000020	14/03/2014				850.00 €
1199/1	1/000010	2014	4	THERMES D'AMELIE LES BAINS	Comptabilisée	000025	08/04/2014				720.00 €

1.17.2 Impacts

Aucun

1.18 Appel #0474 – Améliorations sur champs de l'onglet "Financier"

1.18.1 Description de la solution

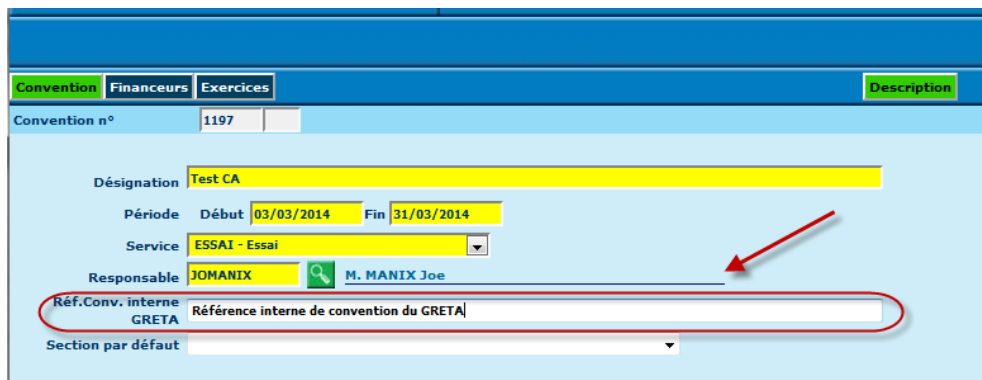
⇒ **Rappel de la demande :**

Voir document de recette Qualification T165K et T165L (Paragraphe 'Modification des champs') :

- ✓ Elargir la taille du champ « Référence »
- ✓ En cas de modification du financier, après validation, revenir sur l'onglet « Financier »

⇒ **Solution apportée :**

Fait.



Convention n° 1197

Désignation Test CA

Période Début 03/03/2014 Fin 31/03/2014

Service ESSAI - Essai

Responsable JOMANIX M. MANIX Joe

Réf.Conv. interne GRETA Référence interne de convention du GRETA



Titre du document :	Auteur(s)	Modifié le	Par
PROGRé Livraison cumulative 1.6.5MN	Christophe AUTONES	19/05/2014	



Version : 7.15975 (1.6.5L) Concerne

Conventionnement
XXV PROGRE-T64 Convention n° 1197 du 03/03/2014 au 31/03/2014

Convention Financeurs Exercices 1000010

Financier 1 000010

Désignation THERMES D'AMELIE LES BAINS

Réf. convention Référence de convention sur l'onglet "Financeurs" de la conv

Statut Financier 1H100 : ENTREPRISES

Conditions de facturation

1.18.2 Impacts

Aucun

1.19 SESAM #116845 – Facturation par lot pour Envoyer Client

1.19.1 Description de la solution

⇒ Rappel de la demande :

« Au retour de GFC, les BF comptabilisés ont vocation à être envoyés au client.

Actuellement, l'utilisateur doit retourner sur chaque facture pour indiquer qu'elle est envoyée au client. Serait-il possible d'envisager un traitement par lot, depuis la vue en cours "Facture" ? Le bouton "Envoyé client" serait proposé via le même système d'habilitation qui permet actuellement de proposer les boutons en fonction du top 0 = « En cours », 1 = « Facturable » et 2 = « Envoi ordo ». On aurait donc en plus 7 = "Envoyé client". Un contrôle avant traitement permettrait de vérifier que tous les BF sélectionnés sont bien Comptabilisés. »

⇒ Solution apportée :

Fait : on peut désormais passer à l'état « Envoyé client » ou « Contentieux », via le traitement par lots.



1.19.2 Impacts

Aucun

1.20 Appel #0478 – Passage convention Editée > En cours avec habilitation RV

1.20.1 Description de la solution

⇒ Rappel de la demande :

« Quand une convention est à l'état 'Editée', on peut la repasser à l'état 'En cours' avec le bouton 'Rouvrir', mais ce bouton est conditionné à l'habilitation ED. Il faut remplacer cette habilitation par RV ».

⇒ Solution apportée :

Fait.

1.20.2 Impacts

Aucun



Titre du document :	Auteur(s)	Modifié le	Par
PROGRé Livraison cumulative 1.6.5MN	Christophe AUTONES	19/05/2014	

1.21 SESAM #117358 – Habilitation pour la modification des imputations comptables inopérante

1.21.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

L'habilitation MP est inopérante... ou à tout le moins extrêmement aléatoire. Depuis le profil Administrateur, quel que soit le dossier et l'état de l'habilitation (présence ou absence), la rubrique comptable est modifiable et le bouton correspondant présent sur les formulaires de convention et de bons à facturer (année en cours et années ultérieures). Depuis les autres profils, le résultat est variable : sur un dossier la possibilité de modifier l'imputation comptable est toujours absente (bouton absent, et, en mode modifier, le champ est bien de couleur jaune mais la loupe est inopérante ; la saisie directe dans le champ est impossible). Sur un autre dossier, la possibilité de modifier l'imputation est possible sur l'année n+1 (avec présence du bouton ad hoc) mais pas sur l'année en cours... Profils configurés a priori de façon identique dans les différents dossiers....

⇒ **Solution apportée :**

Fait (lié à la SESAM #116481, voir §1.10).

1.21.2 Impacts

Aucun

1.22 SESAM #118040 – Perte du responsable de la convention

1.22.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

« Lorsqu'on crée une convention suite à l'inscription, ProgrE met par défaut dans la case de responsable de la convention, le responsable de l'action. Cela a toujours été le cas. On change donc ce responsable, puis on va compléter les autres onglets. Le responsable de l'action reprend alors la place du responsable de la convention. Il faut encore le rechanger avant de valider. (En fait, le code change, mais le libellé reste). »

⇒ **Solution apportée :**

Même correction que pour la SESAM #114523.

1.22.2 Impacts

Aucun

1.23 SESAM #118098 – Montant échéance non mis à jour suite à Avoir global

1.23.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

« Lorsque l'on procède à un avoir global sur une facture en utilisant le bouton "Générer un avoir" sur un BF comptabilisé, le montant de l'échéance n'est pas mis à zéro. Et comme on ne peut pas le modifier (cf autre SESAM à ce sujet), on ne peut donc pas recréer de nouvelle échéance pour procéder à la nouvelle facturation. Par ailleurs, juste après avoir généré cet avoir, les onglets Echéances et Factures ne sont pas rafraîchis et on n'a pas la visibilité sur l'avoir que l'on vient de générer, sauf à sortir de la convention et revenir, ou re-renter dans la facture. »

⇒ **Solution apportée :**

Le programme a été modifié de sorte que la convention en cours d'affichage soit actualisée suite à génération d'avoir.

Noter aussi que sur des échéances de type « Pourcentage », si l'on veut remettre à zéro le montant d'une échéance facturée, il faut explicitement saisir le 0 (zéro).



Titre du document :	Auteur(s)	Modifié le	Par
PROGRé Livraison cumulative 1.6.5MN	Christophe AUTONES	19/05/2014	

1.23.2 Impacts

Aucun

1.24 SESAM #118267 – Bordereau de controle des envois GFC en erreur

1.24.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

« L'édition MTAB_GFC_Bordereau_controle affiche le statut "Pas de données". Cette édition est indispensable pour pointer les factures envoyées dans GFC. »

⇒ **Solution apportée :**

Le modèle de document RM a été corrigé.

1.24.2 Impacts

Aucun

1.25 SESAM #118340 – Blocage envois ordo

1.25.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

« Un de nos GRETA a généré plusieurs envois GFC sans attendre le retour des envois précédents. Le dernier envoi porte le numéro 8 alors que le dernier reçu porte le numéro 6. Il se trouve que l'envoi 7 doit être supprimé. Le problème est que le bouton de suppression du dernier envoi ne s'affiche plus malgré l'habilitation existante (qui fonctionnait bien jusque-là). Ceci étant, est-il normal que des envois puissent s'enchaîner sans retour comme c'était le cas dans l'ancienne version ? »

⇒ **Solution apportée :**

Le problème venait d'un défaut de protection qui autorisait le lancement du même traitement en plusieurs occurrences simultanées (que ce soit par le même utilisateur ou par des utilisateurs différents). Le programme a été corrigé et désormais un message d'erreur informera l'utilisateur qu'il ne peut pas lancer la traitement tant que le traitement déjà en cours n'est pas terminé.

1.25.2 Impacts

Aucun

1.26 Appel #0488 – Erreur affichage onglet financement si PU TTC

1.26.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**

Si l'option « PU_TTC » était configurée pour masquer les champs de TTC et TVA, un message d'erreur était affiché sur l'onglet « Financement » de l'inscription.

⇒ **Solution apportée :**

Programme corrigé.

1.26.2 Impacts

Aucun



Titre du document :	Auteur(s)	Modifié le	Par
PROGRé Livraison cumulative 1.6.5MN	Christophe AUTONES	19/05/2014	

1.27 SESAM #118651 – Type UNITE

1.27.1 Description de la solution

- ⇒ **Rappel de la demande :**
« Je souhaite modifier une échéance automatique en deux échéances et les créer avec le nouveau type UNITE. le montant de l'échéance reste vide. »
- ⇒ **Solution apportée :**
Programme corrigé.

1.27.2 Impacts

Aucun

1.28 SESAM #118656 – Champs non recopiés dans la table S26 lors de la création d'un avenant

1.28.1 Description de la solution

- ⇒ **Rappel de la demande :**
Lorsque l'on crée un avenant sur une convention pour laquelle il y a eu une facture, tous les champs ne sont pas recopiés notamment S26EDT, S26NDK, S26DEG, S26DRG (voir le document en PJ) Cela pose problème ensuite lors de l'édition de nos états récapitulatifs.
- ⇒ **Solution apportée :**
Programme corrigé.

1.28.2 Impacts

Aucun



2 EVOLUTIONS

2.1 #0110 – CDC GFC RCBC 2014 (suite 5) : lignes de convention

2.1.1 Description de la solution

⇒ **Rappel de la demande :**
Voir le CDC « Impacts GFC RCBC » au §3.d

⇒ **Solution apportée :**

- ✓ Les champs « Nombre » et « Quantité » seront désormais proposées à la saisie en fonction de l'unité choisie.

Valorisation

Unité	Nombre	Quantité	Coeff.	PU.HT	Remise % / PU.
h				10	

Valorisation

Unité	Nombre	Quantité	Coeff.	PU.HT	Remise % / PU.
S		1		10	

Section par défaut

Valorisation

Unité	Nombre	Quantité	Coeff.	PU.HT	Remise % / PU.
U		1		10	

Section par défaut

Note : le champ qui a été rendu inaccessible est automatiquement forcé à la valeur 1.

- ✓ Gestion de la TVA : une nouvelle option 'PU_TTC' (avec la valeur 'N' en paramètre) permet à l'administrateur académique d'indiquer que l'on doit masquer les informations relatives à la TVA : on masquera donc le champ « PU TTC ».

Lignes de convention | Echéances | Factures

Détail Ligne de convention n° 1

Article
FORM Formation

Valorisation

Unité	Nombre	Quantité	Coeff.	PU.HT	Remise % / PU.
h	1	150	1	10	

Section par défaut

Dans l'écran ci-dessus, avec l'option PU_TTC à 'N' ou vide, les champs 'PU TTC' et 'Code TVA' n'apparaissent plus.

Note : si une ligne a été saisie précédemment avec un PU TTC, le PU TTC sera quand même affiché.

- ✓ Amélioration dans la gestion des arrondis : désormais les arrondis sont gérés jusqu'à 8 décimales (maximum), dans tous les écrans, et les mêmes règles d'arrondi sont utilisées dans tous les traitements, afin d'éliminer les problèmes de blocage rencontrés précédemment dans le financement sur ce genre de cas.

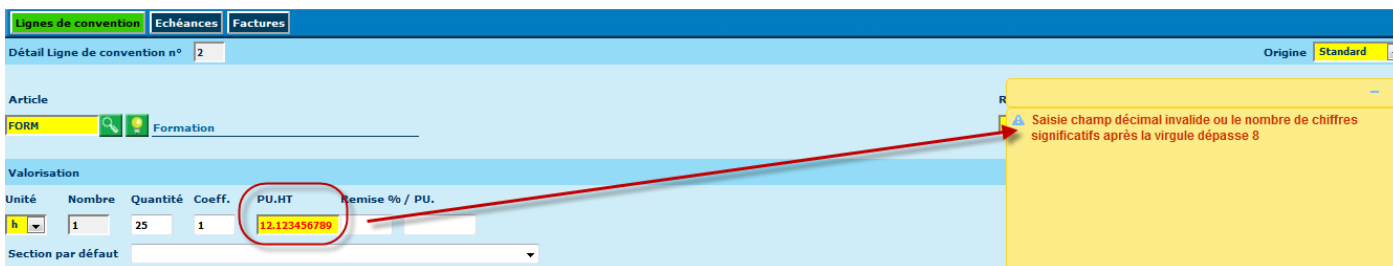
Lignes de convention | Echéances | Factures

N°Article	Libellé	O	Rubrique	U	Nbre Qté	Coeff.	Pr.Uni.	Section	TVA	Montant HT
1	FORM Formation	P	_RSTAGE	h	1 100(90)	1	10		1	1 000.00 €
2	FORM Formation		_RSTAGE	h	1 25(0)	1	12.12345678		1	303.09 €

Les valeurs saisies jusqu'à 8 décimales sont acceptées et stockées en base, quel que soit le point d'entrée de saisie.



Titre du document :	Auteur(s)	Modifié le	Par
PROGRé Livraison cumulative 1.6.5MN	Christophe AUTONES	19/05/2014	



Au-delà de 8 décimales, la saisie sera refusée.

2.1.2 Impacts

□ BDD

La présente livraison contient un script qui va insérer la nouvelle option 'PU_TTC' avec une valeur de paramètre vide, de sorte que le programme se comportera comme avant du point de vue de la saisie des champs PH HT et PU TTC. L'administrateur académique devra modifier cette valeur de paramètre à 'O' s'il veut masquer le champ 'PU TTC' sur les écrans de saisie.

3 IMPACT GENERAL SUR LES POSTES CLIENTS

Sans objet

